

Dr. Dre remit en cause pour plagiat - 1/1

L'un des plus célèbre producteur de rap américain, Dr. Dre alias Andre Young, se trouve dans un mauvaise posture actuellement...en effet celui-ci reçoit des procès de toutes parts de la part de différents musiciens du monde entier.

L'un des plus célèbre producteur de rap américain, Dr. Dre alias Andre Young, se trouve dans un mauvaise posture actuellement...en effet celui-ci reçoit des procès de toutes parts de la part de différents musiciens du monde entier.

Tout à véritablement lorsqu'en fin 2002, Dr. Dre est accusé de plagiat par des musiciens arabes pour le titre "Addictive" qui l'a produit pour son ex-protégée: Truth Hurts. Dre perdra le procès et devra déboursier un somme au montant inconnu.

Peu de temps après, Mr. Louissier, musicien de Jazz français fera un procès pour le rappeur Eminem à cause de son titre "Kill You", mais le musicien français se ravisera au bout de plusieurs mois quand il apprendra que ce n'est pas Eminem qui a produit ce titre mais Dr. Dre. Ainsi Eminem est mis hors de cause mais l'ex membre de N.W.A, Dr Dre, est en procès(et encore aujourd'hui) avec le musicien français. On lui réclame 10 millions de \$ pour cause de plagiat cette fois-ci.

Mais ce n'est pas fini, à l'heure actuel Dre est aussi en procès pour cause de plagiat pour le titre "X"(avec Xzibit et Snoop Dogg) et "Let's Get High".

Après que Dr. Dre ait mal digéré le fait que la presse ait fait savoir que certaines paroles de ses chansons étaient écrites par certaines stars du rap tel que Eminem ou Snoop Dogg; celui-ci doit faire face à une nouvelle épreuve.

Bien sûr il n'est pas interdit pour les artistes de faire des reprises de certaines chansons, ou de prendre certains samples mais il faut avoir une autorisation, Dr. Dre ne l'a jamais eu pour ces titres là.